

Document de présentation

D.A.A.D.I. 98

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
Sophie BOYER	Philippe PINAZO	André CHEMINADE

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 1 /21
---	---	------------

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 2 /21
---	---	------------

SOMMAIRE

I. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	3
I.1 Gestion des alarmes	4
A- Catégories d'alarmes	4
B- Moyens de diffusion d'une alarme.....	6
C- Séquences d'appels (scénarios de diffusion).....	7
D- Personnes à contacter	9
E- Souplesse de DAADI98 dans le paramétrage des séquences d'appels	10
F- Exemples de séquences	11
I.2 Protection des personnes en intervention	12
I.3 Gestion des appels téléphoniques extérieurs	13
II. PRINCIPES D'EXPLOITATION	14
II.1 Gestion des alarmes	14
II.2 Gestion des temporisations temps de trajet / intervention	15
II.3 Gestion du personnel	16
II.4 Gestion des messages de services / des consignes.....	17
II.5 Gestion des télécommandes.....	18
II.6 Gestion de DAADI98	18
II.7 Gestion des éditions.....	19
II.7 Archivage	19
II.8 Auto-surveillance de DAADI98.....	20
III. EQUIPEMENT NECESSAIRE.....	21

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 3 /21
---	---	------------

I. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Trois fonctions principales :

- Gestion des alarmes et télécommandes
- Protection des personnes en intervention
- Gestion des appels téléphoniques extérieurs

Système multigroupes :

Toutes les entités gérées (alarmes, télécommandes, personnes, ressources téléphoniques) peuvent être réparties en plusieurs groupes

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 4 /21
---	---	------------

I.1 Gestion des alarmes

Objectif :

Diffuser les alarmes détectées auprès des personnes concernées

A- Catégories d'alarmes

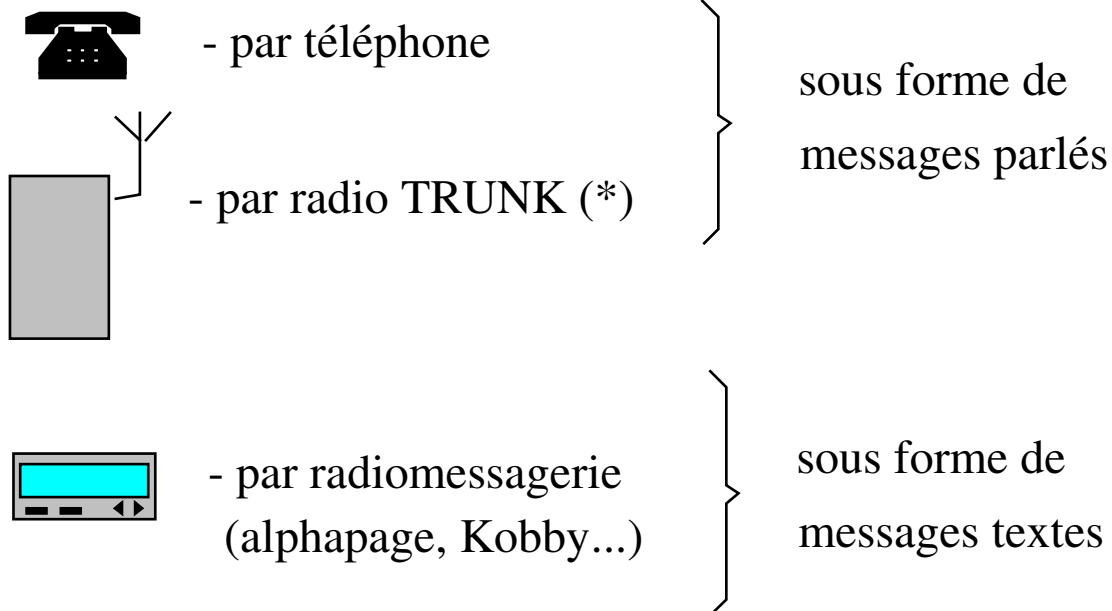
- alarmes process (*) :
 - entrées numériques (TOR) : contact en position défaut
 - entrées analogiques : dépassement de seuil
 - entrées compteur : dépassement de seuil
- alarmes d'exploitation :
 - fin de temporisation de trajet ou d'intervention
 - dépôt de message de service
 - dépôt de message en cas d'échec de transfert d'appel téléphonique
- alarmes système :
 - défaut cartes d'entrées TOR
 - défaut cartes vocales
 - défaut modem

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 5 /21
---	---	------------

(*)

- Les alarmes process peuvent être gérées par un autre système informatique et transmises à DAADI98 par un canal quelconque : réseau, DDE, V24.
- Les alarmes process peuvent être regroupées par famille en fonction de leur degré de gravité.
Exemple : Alarme DANGER, Alarme URGENTE, Alarme NORMALE, Alarme NON URGENTE.
- Gestion d'un état "Reporté".
L'alarme passe dans cet état après diffusion et réception du code d'acquit de diffusion.
Le report d'une alarme consiste à :
 - activer un contact de sortie
 - gérer une temporisation
La fin du report est diffusée auprès des personnes concernées
Possibilité d'enchaîner les reports
Disparition de cet état sur acquittement de l'alarme ou après diffusion et acquittement du dernier report.

B- Moyens de diffusion d'une alarme



(*) Equipement radio propre à EDF

Raccordement des téléphones :

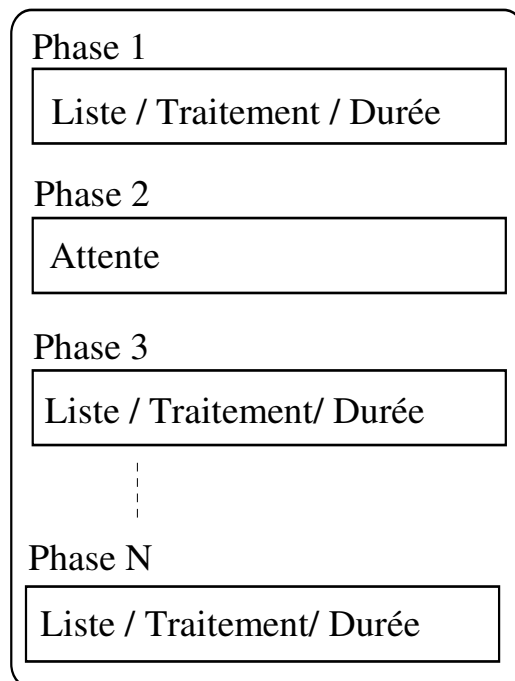
- aux réseaux téléphoniques public ou privé
- par liaisons directes

C- Séquences d'appels (scénarios de diffusion)

Objectif :

Définir la procédure de diffusion : à qui et comment

Composition



succession de phases de deux types :

- phases d'appels :
 - listes des personnes à appeler
 - moyen d'appel (téléphone, radio TRUNK, Radiomessagerie)
 - durée de tentative d'appel en cas de non réponse ou d'occupation
- phases d'attente :
 - temporisation : nombre de minutes
 - temporisation jusqu'à une heure fixée (période de silence); tient compte des jours non travaillés

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 8 /21
---	---	------------

Conditions d'arrêt

- sur un quota d'acquets de diffusion
- sur acquittement d'une alarme
- sur acquittement ou réarmement d'une temporisation

Priorité

Huit niveaux de priorité

Gestion des priorités des séquences d'appels

Pour les alarmes appartenant à un même groupe.

Séquence en cours ;

- Détection d'une alarme plus prioritaire :
 - suspension de la séquence en cours,
 - traitement de la séquence plus prioritaire,
 - reprise de la séquence suspendue
- Détection d'une alarme moins prioritaire :
 - à la fin de la séquence en cours, traitement de la séquence liée à cette alarme

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 9 /21
---	---	------------

D- Personnes à contacter

- réparties par :

- niveaux d'astreinte
- niveaux hors astreinte

Gestion d'un quota minimum pour les niveaux d'astreinte

- situées dans différentes localisations

- bureau / atelier : pendant les heures travaillées
- usine : pendant les interventions
- domicile : en dehors des heures travaillées
- véhicule : pendant les trajets
- numéro de téléphone temporaire : affectation provisoire

Important : à tout moment, les personnes doivent être affectées à une localisation pour être joignables.

Pour la diffusion des alarmes, DAADI98 tient compte de ces affectations

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 10 /21
---	---	-------------

E- Souplesse de DAADI98 dans le paramétrage des séquences d'appels

Paramétrage des séquences totalement libre dans le nombre et la composition, en fonction des besoins d'exploitation.

Exemple de paramétrage :

- alarmes process : une séquence par famille et par état :
exemple : alarme normale
 - . apparition du défaut : séquence 1
 - . premiers reports : séquence 2
 - . dernier report : séquence 3
- alarmes d'exploitation
 - . fin de temporisation de trajet : séquence A
 - . fin de temporisation d'intervention : séquence B
 - . dépôts de messages de service : séquence C
 - . dépôt de messages suite à un échec de transfert : séquence D
- alarmes système
 - . défaut carte d'entrée : séquence α
 - . défaut carte vocale : séquence β

F- Exemples de séquences

Hypothèse : les personnes à contacter sont réparties en 4 niveaux : niveau 1,2,3,4

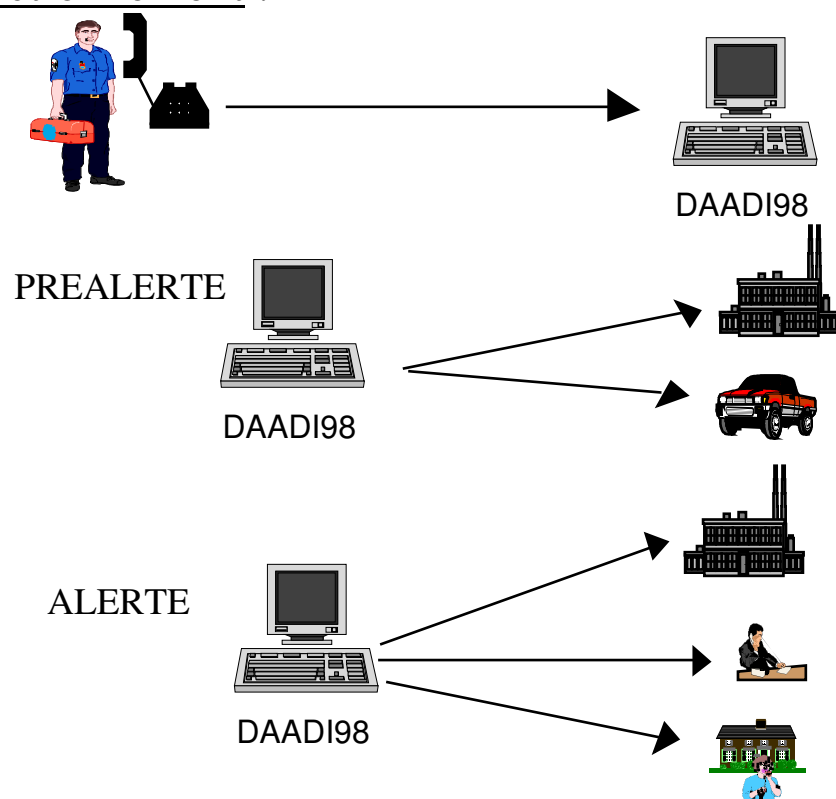
	Alarme normale	Alarme danger
Composition		
phase 1	Appel niveau 1	Appel niveaux 1,2,3,4
phase 2	à Appel niveau 2	
phase 3	à Appel niveau 3	
phase 4	à Appel niveau 4	
Condition d'arrêt		
	1 acquit de diffusion	3 acquits de diffusion
Explication		
	Appel de la personne de niveau 1, si l'appel n'aboutit pas, appel de la personne de niveau2...	Appel de toutes les personnes. Arrêt dès l'enregistrement de 3 acquits de diffusion

I.2 Protection des personnes en intervention

Comment ? :

En surveillant les temps de trajet et d'intervention

Fonctionnement :



Avant de se déplacer ou d'intervenir la personne, au moyen d'un téléphone, appelle DAADI98, s'identifie, saisit le lieu et la durée de surveillance du déplacement ou de l'intervention.

La personne en intervention est en danger et ne peut pas rappeler DAADI98 pour arrêter la surveillance. A la fin de la durée programmée :

déclenchement de la préalerte : rappel de la personne en intervention pour lever le doute.

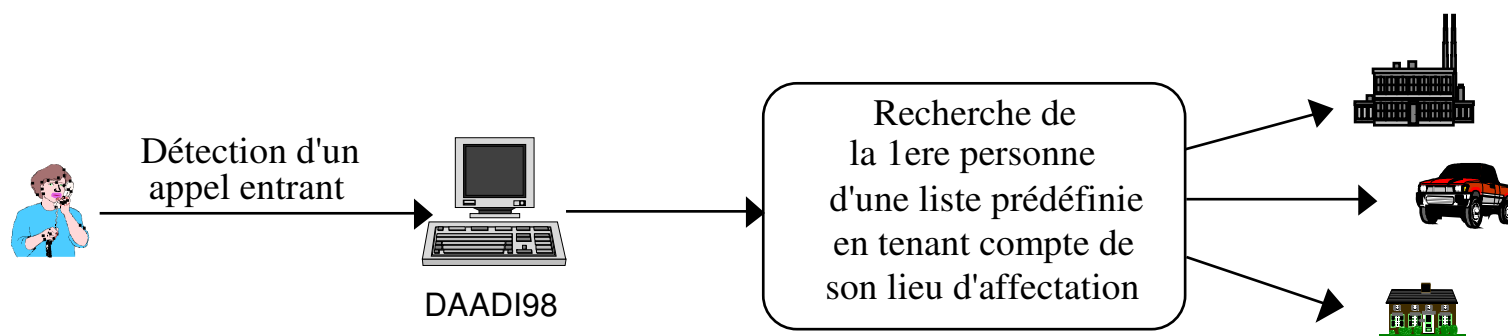
En cas d'échec de la préalerte, déclenchement de l'alerte : appel d'une liste de personnes pour leur signaler qu'une personne en intervention est en danger.

I.3 Gestion des appels téléphoniques extérieurs

Objectif :

Mettre en relation téléphonique la personne appelante avec un correspondant.
(Gestion des transferts d'appels ou des aboutements)

Fonctionnement :



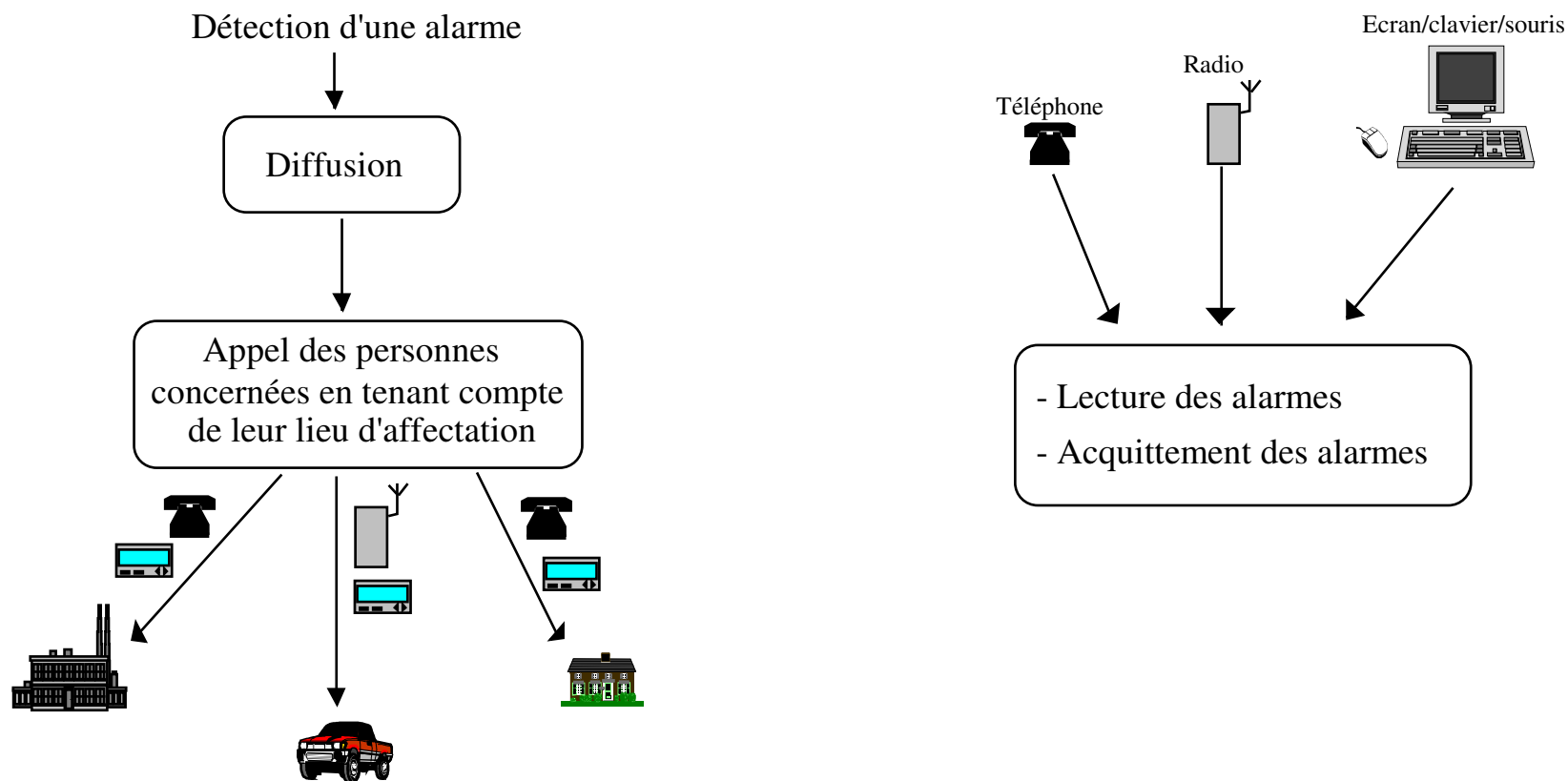
Nota : en cas d'échec au niveau de la recherche de personne, deux cas sont envisageables :

- recherche de la personne suivante dans la liste, avec possibilité de boucler indéfiniment.
- invitation, auprès de la personne appelante, à déposer un message.

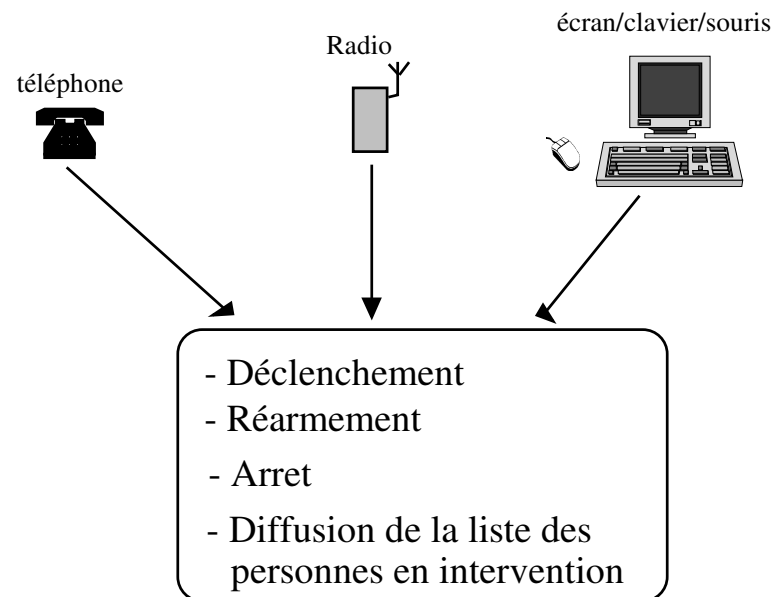
DAADI98 essaiera ensuite de diffuser ce message à l'une des personnes de la liste.

II. PRINCIPES D'EXPLOITATION

II.1 Gestion des alarmes

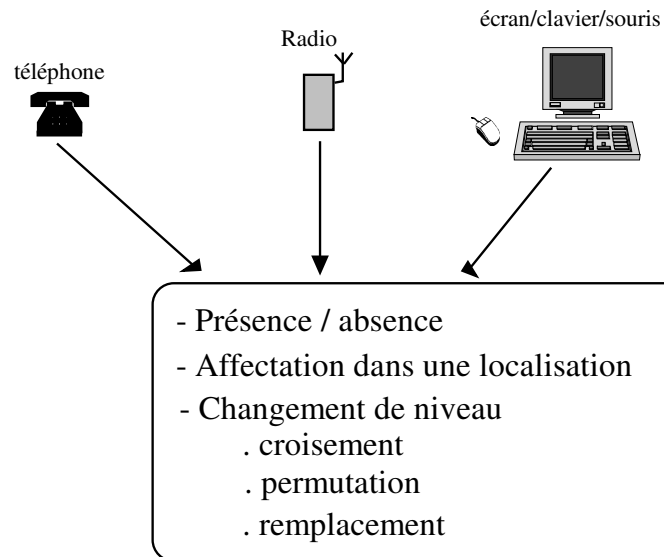


II.2 Gestion des temporisations temps de trajet / intervention



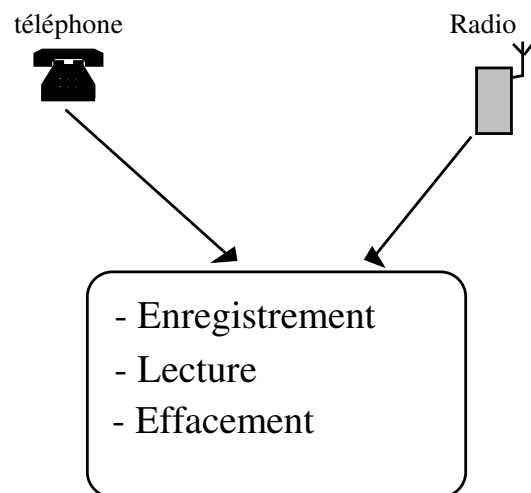
Pour les temporisations de trajet, possibilité de s'attribuer un véhicule muni d'un téléphone mobile ou d'une radio, pour être appelé sur l'un de ces équipements.

II.3 Gestion du personnel



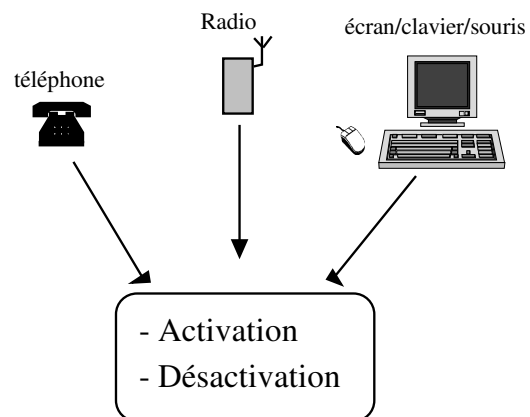
- Une personne est autorisée à se déclarer absente uniquement si elle est dans un niveau hors astreinte.
- Quand les changements d'astreinte sont effectués par téléphone, possibilité de demander la confirmation à la personne qui va prendre l'astreinte.

II.4 Gestion des messages de services / des consignes

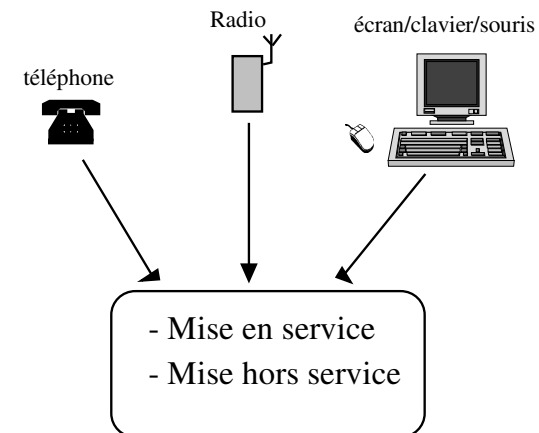


En cas de dépôt de message, possibilité de déclencher la diffusion de ce message auprès d'une liste de personnes.

II.5 Gestion des télécommandes



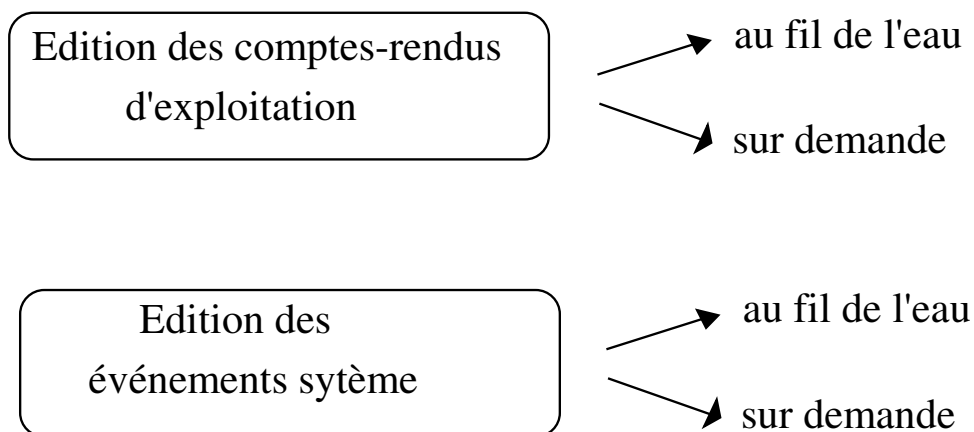
II.6 Gestion de DAADI98



Télécommandes :

- contacts de relais
- activation permanente ou impulsionnelle

II.7 Gestion des éditions



II.7 Archivage

- des comptes-rendus d'exploitation
- des événements système

ARCLAN'System B.P. 180000 13795 Aix en Provence cedex 3 Tel : 04.42.97.70.75 – Fax : 04.42.97.71.99	Dossier de présentation Ref : DP-DAADI98 / 2003-01 Date : Janvier 2003	Page 20 /21
---	---	-------------

II.8 Auto-surveillance de DAADI98

- surveillance des différents modules du logiciel
- surveillance des voies téléphoniques (présence de tonalité)
- contrôle des liaisons téléphoniques au moyen de boîtiers installés en parallèle des différents postes téléphoniques
- contrôle des entrées TOR
- contrôle du nombre de personnes dans chaque niveau par rapport au quota indiqué

